

GUIDE DES ÉCO-GESTES

Des gestes simples pour préserver l'environnement





LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Réduire ses déchets permet **d'économiser des matières premières épuisables et précieuses** et contribue à limiter notre empreinte environnementale et climatique. Moins de déchets, c'est moins de frais de traitement, et c'est maîtriser les coûts liés à leur gestion (collecte, recyclage, valorisation, élimination). **Nous devons tous agir concrètement pour préserver notre cadre de vie.**

MIEUX ACHETER,

c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix d'achat, en privilégiant des produits moins emballés que d'autres, écolabellisés, réparables ou rechargeables... **C'est aussi acheter d'occasion, emprunter ou louer.**

MIEUX UTILISER,

c'est suivre les instructions d'utilisation d'un produit afin de **prolonger sa durée de vie**, c'est éviter les produits jetables, mieux gérer ses stocks de produits alimentaires pour **éviter le gaspillage.**

MOINS JETER,

c'est utiliser les produits tant que l'on peut s'en servir, **donner ou vendre** ce dont on ne se sert plus, **composter** ses déchets organiques.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations utiles pour optimiser la gestion de vos déchets et contribuer à leur valorisation. L'avenir compte sur nous.

COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS AVEC DES GESTES SIMPLES

Nos actions quotidiennes génèrent toujours plus de déchets.

Trier est essentiel. Réduire la quantité de déchets l'est encore plus !

Voici quelques gestes écocitoyens pour y contribuer.

J'ÉVITE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- je fais une liste des courses en fonction des menus de la semaine,
- je vérifie les dates de péremption,
- je ne cuisine pas en trop grande quantité,
- j'accomode ou je congèle les restes.



DANS MA SALLE DE BAIN



Pour me laver : j'opte pour le gant de toilette et du savon, c'est moins d'emballages et moins coûteux que des lingettes et du savon liquide.

Pour me raser : je préfère le rasoir mécanique ou électrique plutôt que les rasoirs jetables.

Pour la lessive : je favorise les boules de lavage pour le linge peu sale. J'utilise en priorité des lessives concentrées et écolabellisées. Je privilégie les écorecharges ou ma lessive « maison ».

DANS LES MAGASINS

Je fais attention au conditionnement de mes achats. Évitez au maximum les emballages et suremballages, et pensez au vrac. Privilégiez les recharges ou les produits faits maison, préférez l'eau du robinet à l'eau en bouteille...



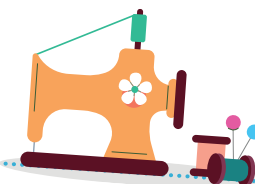
JE PENSE AU DON ET AU RÉEMPLOI



Je donne à des associations les vêtements, les meubles, les jouets, etc. dont je ne me sers plus.

JE FAIS RÉPARER

Je ne jette plus, **je pense à réparer ou à faire réparer** auprès des artisans locaux (électroménagers, TV, HIFI, couture, cordonnerie, rempaillage...).



J'ACHÈTE D'OCCASION



Dans les brocantes, les vide-greniers, les puces, les bourses aux jouets, les petites annonces dans la presse ou Internet, les magasins de dépôt vente, les entreprises d'économie sociale et solidaire, les associations caritatives...



Trouvez plus d'astuces sur www.smitom.fr, rubrique « comment réduire ses déchets »

DANS LE BAC JAUNE,

JE DÉPOSE...

tous les emballages et les papiers !

Le geste de tri se simplifie : tous les emballages et les papiers vont dans le bac jaune. Une évolution qui facilite la vie et qui permet de diminuer la quantité de déchets jetés dans le bac brun. Plus de doute possible, tous les emballages et les papiers se trient !



Bouteilles et
flacons en
plastique
avec bouchons



Papiers, cartons
et briques
alimentaires



Emballages
en métal
(même les petits)



NOUVEAU



Tous les autres emballages !



LE BON GESTE DE TRI



SANS SAC

Bien les vider, inutile
de les laver, les
déposer dans le bac
séparés les uns des
autres et sans sac.



INTERDITS :

tous les autres déchets, par
exemple : les mouchoirs, les
vêtements, les restes alimentaires

DANS LE BAC VERT,

JE DÉPOSE UNIQUEMENT...



Bouteilles en verre
sans bouchons



Pots en verre
sans couvercles



LE BON GESTE DE TRI



Bien les vider, inutile
de les laver, les
déposer dans le bac
sans sac.



INTERDITS :

Ampoules, vaisselle,
vitres, verres à boire,
miroirs, pots de fleurs...



DANS LE BAC BRUN,

JE JETTE...



Mouchoirs,
essuie-tout,
couches



Petits objets



Vaisselle cassée,
ampoules à
filament



LE BON GESTE DE TRI



Les mettre dans un sac
avant de les déposer
dans le bac.



INTERDITS :

Piles, gros cartons, gravats,
déchets électriques et
électroniques, végétaux...



COMPOSTER, LE GESTE MALIN

Avec un bac à compost, **vous donnez une seconde vie à vos déchets** biodégradables, comme les restes alimentaires... qui deviennent une ressource pour votre jardin.



Marc de café
avec filtre,
sachets de thé



Épluchures,
fanes et restes
de légumes ou de
fruits...



Feuilles mortes,
tailles de haies,
fleurs séchées,
paille...



Coquilles d'œufs écrasées,
déchets alimentaires (pain,
restes de repas...)



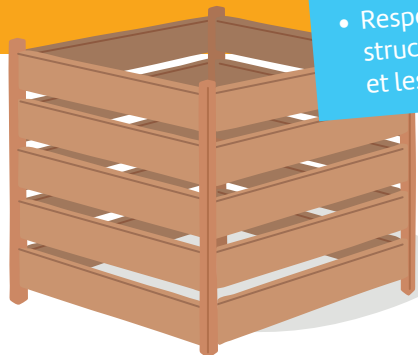
Litières
biodégradables et
fumiers des animaux

Pour mieux composter :

- Réduire/découper les apports
- Mélanger régulièrement
- Respecter une proportion de 50/50 entre le structurant (Feuilles mortes, herbes sèche...) et les déchets de cuisine.

À ÉVITER :

Viandes et os, plantes malades ou traitées, papiers imprimés, graines et rhizomes, tailles de conifères, feuilles de noyers...



LA BORNE BIODÉCHETS

Des bornes d'apport volontaire pour les biodéchets sont installées aux abords des déchèteries du territoire. Vous pouvez y déposer :



Tous les déchets
autorisés dans le
composteur
sauf les déchets
verts et la litière

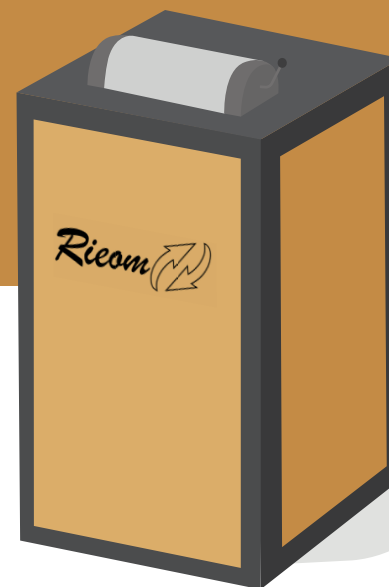


Viandes,
poissons,
produits de
la mer



Laitages

Ils seront TRANSFORMÉS en chaleur, en électricité et en engrais.



LE BON GESTE DE TRI



Les mettre dans un sac kraft avant de les déposer dans la borne.



INTERDITS :

Déchets verts (tonte, feuilles mortes, fleurs séchées...), litières et fumiers

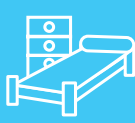
À LA DÉCHÈTERIE, J'AMÈNE...



VÉGÉTAUX



TEXTILES,
CHAUSSURES



MOBILIER



CARTONS



BOIS



ÉCRANS



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)



BATTERIES



PILES ET
ACCUMULATEURS



ENCOMBRANTS



MÉTAUX



PLÂTRE



GRAVATS



POLYSTYRÈNE



HUISSERIES



HUILE
DE FRITURE



HUILE
DE VIDANGE



AMIANTE,
CIMENT
(LIMITÉ À 2M²)



CARTOUCHES
D'ENCRE



RADIOGRAPHIES



AMPOULES,
NÉONS



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



GROS ÉLECTRO-
MÉNAGERS



INCINÉRABLES



PETITS JOUETS



MACHINES BRICO /
JARDIN THERMIQUES

Pour les dépôts
d'amiante > 2m² :
Prendre rendez-
vous avec l'ISDND
de Weitbruch :
03 88 72 14 76

INTERDITS :

Bouteilles de gaz, pneus, ordures ménagères, déchets d'activité de soins, médicaments, produits bitumeux ou goudronnés, traverses de chemin de fer

DANS LES COLLECTEURS TEXTILES,

JE DÉPOSE...



Vêtements



Linge de maison



Chaussures attachées par paires



S'ils sont en bon état, ils seront reportés. Sinon, ils seront recyclés en nouveaux vêtements ou autres produits : isolant, rembourrage, chiffons...

Trouvez tous les points d'apport sur refashion.fr/citoyen



LE BON GESTE DE TRI



Textiles propres et secs, même usés, chaussures attachées par paires, les mettre dans un sac avant de les déposer dans la borne.

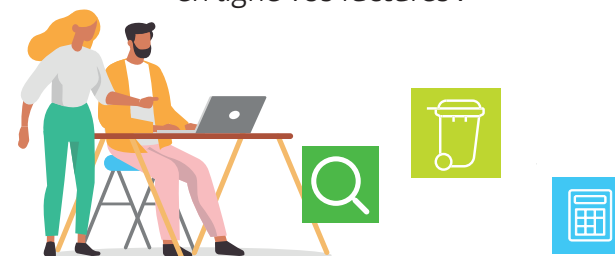


INTERDITS :

Articles souillés par des produits chimiques (solvants, peintures), articles mouillés

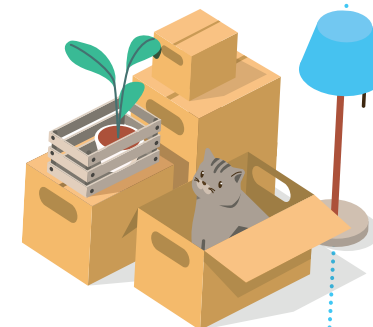
FACILITEZ VOS DÉMARCHES

Pour suivre votre production de déchets, **créez votre compte Écocito**. Il vous permet à tout moment de connaître le nombre de levées comptabilisées pour votre foyer ou de consulter et payer en ligne vos factures !



VOUS EMMÉNAGEZ OU DÉMÉNAGEZ ?

- **Pour tout changement de situation :** déménagement, emménagement, changement de nom, décès...
- **Pour la livraison ou le changement de vos bacs**
- **Pour tout problème technique** (poubelle défectueuse, changement de couvercle...)



Veillez contacter notre prestataire au :

0 800 080 208 (n° vert)

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

AU PLUS PROCHE DE VOUS !

Des ambassadeurs du tri, véritables professionnels des déchets, **sont à votre écoute au 03 88 53 47 42** pour toute question relative au tri, au compostage ou à la collecte des biodéchets.

Pour tout changement de situation (emménagement, déménagement, changement de nom, décès,...), **livraison/récupération de bacs ou en cas de problème technique** (poubelle défectueuse),... veuillez contacter notre prestataire au :

0 800 080 208 (n° vert)



**RIEOM (RÉGIE INTERCOMMUNALE
POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES)**

1A route de Herrlisheim – 67410 Drusenheim

T. : 03 88 53 47 42 – contact@rieom.fr

 RIEOM du Pays Rhénan – www.rieom.fr